Le Liffréen

n° 62
mars
2011

Le journal d'informations de la Ville de Liffré – www.ville-liffre.fr

Liffré-Piéla : 33 ans de coopération

Ça s'est passé à Liffré

1 - Le club de l'Amitié et Mme Gueguen, adjointe aux solidarités ont fété les 103 ans de Mme Olympe Garnier
2 - Départ du lieutenant Ledeventec
3, 4 et 5 - Départ en retraite de Mme Masson ancienne responsable des restaurants municipaux

Réservez votre samedi 2 avril

Matinée Portes Ouvertes des écoles publiques…

Les écoles publiques de Liffré accueillent cette année plus de 600 enfants. Afin que les parents puissent découvrir et connaître les écoles, les enseignants et les actions mises en place, une matinée portes ouvertes est organisée le samedi 2 avril de 10h à 12h.

… et des services périscolaires.

es restaurants municipaux, les animateurs de l'accueil périscolaire, le centre de loisirs et espace jeunes ouvriront aussi leurs portes ce samedi 2 avril de 10h à 12h. ce **samedi 2 avril de 10h à 12h**.

Des écoles Robert Desnos, Jacques Prévert et Jules Ferry, en passant par les restaurants municipaux et l'Annexe pour terminer par le centre de loisirs Pierre Rouzel, chacun, enseignants et agents de la collectivité, se mobilise pour répondre aux questions et apporter les informations nécessaires au bien vivre des enfants à Liffré.

L'association « par quatre chemins » et l'association de parents d'élèves seront aussi présentes. La matinée se clôturera autour d'un verre vers 12h30 hall de l'école maternelle Robert Desnos.

éditorial

La presse des dernières semaines se fait une nouvelle fois l'écho de la réforme des collectivités territoriales. Après les élections cantonales, le préfet doit publier la nouvelle carte des communautés de communes. Les élus avaient d'ailleurs été invités à organiser la réflexion, il y a près d'un an, pour envisager l'avenir de leur territoire.

Cette carte, sur laquelle auront à se positionner les élus, doit permettre selon la loi d'intégrer les éventuelles communes isolées et de rationaliser les périmètres des communautés de communes afin d'en assurer le bon fonctionnement. Objectif louable pour des territoires qui seraient en panne, condamnés à l'immobilisme, que ce soit par manque de moyens, d'ambition ou d'entente locale.

Les élus du Pays de Liffré ont très tôt débuté la réflexion. Débats et rencontres se sont déroulés au cours du printemps 2010, avant que les conseils municipaux ne délibèrent, de façon unanimes, suivis par un vote début juillet au conseil de communauté, là aussi à l'unanimité (voir la délibération publiée dans le Pays de Liffré Info de septembre 2010).

Cette expression commune des assemblées décisionnelles de notre territoire montre la richesse de notre projet commun visant à développer ce bassin de vie qu'est le Pays de Liffré, situé entre Rennes et Fougères

La conclusion a donc été de poursuivre ensemble les projets qu'attendent nos habitants et d'approfondir encore nos liens pour répondre aux enjeux de demain.

Ce choix, qui n'est pas compatible à ce jour avec une intégration à Rennes Métropole, n'enlève rien à l'intérêt et à la force du projet de notre grand voisin. Mais chacun, avec son histoire et ses problématiques, poursuit un intérêt général propre à ses habitants et qui, à certains moments, ne se superposent pas nécessairement.

Votre maire,
Loïg Chesnais-Girard

Directeur de publication : Loïg Chesnais-Girard
Rédaction : Anne Sarrazin-Borde, Nolwenn Redou.
Photo de Une et photos dossier : Victor Riboulé
Impression : Le Colibri, Cesson-Sévigné, sur papier Cyclus print, 100% recyclé
Journal mensuel distribué gratuitement à toutes les familles de la commune.
Crédit photos : Service communication,
Tirage : 3 500 exemplaires Dépôt légal : décembre 2009.

sommaire

VIE MUNICIPALE 4
- Le 20 mars : premier marché du dimanche à Liffré

ENVIRONNEMENT 5
- 3ème édition de l'opération « un arbre un enfant »
- Semaine sans pesticides

TRAVAUX 6
- Programme de réaménagements paysagers
- Travaux de voirie

ELECTIONS CANTONALES 7
- Mode d'emploi

CULTURE 8
- 20 mai : Murray Head en concert à Liffré

DOSSIER LIFFRÉ DANS LE MONDE
- Liffré-Piéla : 33 ans de coopération 9 à 12

DU COTÉ DES ÉCOLES 13

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS 14

PAYS DE LIFFRÉ 15
- Les crèches du Pays de Liffré

TRIBUNE DE LA MINORITÉ 15

SORTIR, SE DIVERTIR… 16

bloc-notes

La mairie est ouverte au public :

- *du lundi au jeudi de* : 8h45 à 12h & 14h à 18h
- *le vendredi* : 8h45 à 12h & 14h à 18h30
- *le samedi* : 9h30 à 12h30 (sauf au mois d'août)

Tél. : **02 99 68 31 45** – Fax : 02 99 68 39 24
Courriel : contact@ville-liffre.fr
Site Internet : www.ville-liffre.fr
Rue de Fougères – 35340 Liffré

Services municipaux :

Bibliothèque : 02 99 68 36 91
CCAS : 02 99 68 52 29
Centre culturel : 02 99 68 58 58
Centre de loisirs : 02 99 23 50 91
Foyer des jeunes : 02 99 68 66 42
Piscine : 02 99 68 60 50
Centre technique : 02 99 68 39 84
Salles omnisports : 02 99 68 33 77

Un marché le vendredi et le dimanche

Le 20 mars : premier marché du dimanche à Liffré

Depuis près de 30 ans les liffréens ont pour habitudes de faire leur marché le vendredi matin. A partir du 20 mars ils pourront venir remplir leurs paniers et cabas le vendredi ET le dimanche.

Le renforcement du commerce en centre-ville est un objectif affiché de la municipalité. C'est pour suivre cette orientation que la ville s'est portée acquéreur de locaux commerciaux voués à être transformés en logements pour y maintenir ou y installer des commerces. Le restaurant « Le Mékong » et la librairie « Lectures Vagabondes », avenue du Pdt Mitterrand, sont les deux derniers résultats de cette politique après, il y a quelques années, le primeur « Moncarré » situé place Wendower et « l'Epicerie de Sylvie » localisée rue de Rennes.

Dans cette même logique la ville travaille depuis juin 2010 sur le projet d'un marché du dimanche. Ce projet vise à compléter l'offre du marché du vendredi, permettant une solution de proximité à celles et ceux qui travaillent le vendredi et qui fréquentent un marché le dimanche. Au-delà de l'offre réelle des commerçants ouverts le dimanche matin, cette nouvelle offre vise à attirer plus de monde dans la ville pour faire du dimanche matin un moment de convivialité et de rencontres.

Sous réserve que le Conseil Municipal entérine cette proposition validée par la commission économie, le centre-ville de Liffré devrait connaitre un nouveau visage le dimanche matin à compter du 20 mars prochain, date de lancement du marché.

Un tour en famille, un détour en allant acheter son pain et ses journaux, une occasion supplémentaire de rendre visite aux commerçants du centre-ville qui sont ouverts le dimanche matin. L'objectif affirmé de ce projet est de faire de Liffré une ville attractive et agréable et de renforcer encore cette qualité de vie tant recherchée.

Organisation

Le marché du dimanche fonctionnera de 8 h à 13 h à partir du 20 mars (excepté le jour de la braderie annuelle). Il sera positionné sur le haut de la rue de Fougères, à proximité des stationnements du centre-ville.

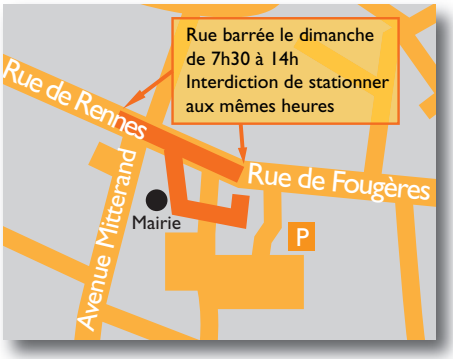

Pratique :

Marché du vendredi :
8h – 13h place de la mairie.

Marché du dimanche :
8h – 13h rue de Fougères, arrière de la mairie.

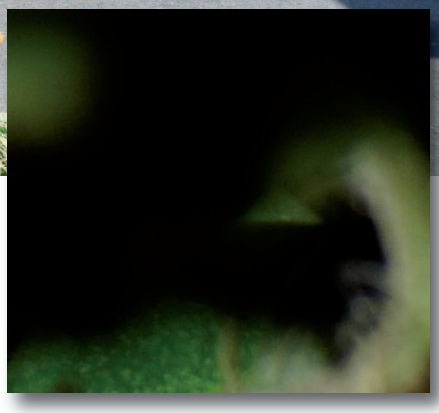

Une offre variée

Du poissonnier en passant par le rôtisseur, du fromager-crémier, les pizzas ou les crêpes, les fruits et légumes… Quelques 20 commerçants non sédentaires ont répondu présent pour démarrer.

… ET le vendredi

Le marché du dimanche visera une clientèle très différente de celui du vendredi qui restera ainsi un marché de proximité pour celles et ceux qui le fréquentent depuis près de 30 ans. Après avoir rencontré à plusieurs reprises les commerçants non sédentaires du vendredi, la ville s'est engagée à améliorer la visibilité de ce marché auprès des personnes qui ne le connaissent pas.

A suivre !

L'enquête réalisée ces dernières semaines montre bien que ceux qui fréquentent actuellement le marché du vendredi resteront fidèles pour y trouver leurs commerçants habituels. Sur les 349 réponses reçues au 3 mars, et en dehors du plébiscite pour le marché du dimanche, 152 indiquaient fréquenter le marché du vendredi et 183 affirment qu'ils le fréquenteront à l'avenir, seul ou en complément de celui du dimanche.

Opération un arbre un enfant : 3éme édition

« La vie débute quand on commence un jardin »

(proverbe chinois)

Samedi 26 mars à partir de 16h, parc Pierre Rouzel.

Pour la troisième année consécutive, au vu de son succès et de l'intérêt porté par les familles, la ville de Liffré organise l'opération « un arbre, un enfant ». Le principe est simple et le symbole fort. Les enfants liffréens nés en 2010 sont invités à venir parrainer un arbre. Ils sont plantés dans le verger populaire du Parc Pierre Rouzel et chaque famille se voit remettre un certificat de parrainage engageant le maire de Liffré et l'enfant à la protection des arbres en particulier et de l'environnement en général.

Démonstration de taille de fruitier, **samedi 26 mars à partir de 14h, parc Pierre Rouzel**. Sous la houlette de Louis Laferté, conseiller délégué aux espaces verts, chacun apprendra à manier avec dextérité le sécateur.

Edition 2010

Semaine sans pesticides

Du **20 au 30 mars 2011** se tiendra la 6ème édition de la semaine pour les alternatives aux pesticides. 10 jours pendant lesquels des associations, des collectivités, des citoyens et des entreprises (etc…) organiseront des actions de sensibilisation, de formation et d'information pour montrer que l'on peut et que l'on doit se passer des pesticides chimiques. Cette semaine se fera en France mais aussi dans d'autres pays européens et africains.

Agriculteurs : aide à la réduction de l'emploi des pesticides

Dans le cadre des actions agricoles de son Contrat de Bassin Versant, le Syndicat de l'Ille et de l'Illet a pu proposer plusieurs mesures agro-environnementales (M.A.E.) sur le **sous bassin versant de l'Ille en 2010.** Ces mesures sont reconduites sur le même territoire en 2011. A destination uniquement des agriculteurs, il s'agit d'un engagement sur 5 ans pour **réduire** l'utilisation des produits **phytosanitaires, ou pour limiter le chargement en animaux des prairies humides** en contre-partie d'une **aide financière.** Les notices d'informations sont disponibles sur le site de la DRAF : *www.draf.bretagne.agriculture.gouv.fr*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Anne Courtois, Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine Tél. : 02.23.48.27.34 / 06.16.64.76.06

Samedi 2 avril de 15h à 17h

animation Kayak à la piscine

Encadrée par l'association « Eaux Vives » de Thorigné-Fouillard, cette animation permet de découvrir l'activité kayak au travers de quelques techniques telles que l'esquimautage ou le départ en hauteur.

Au tarif d'une entrée piscine

Les nageurs pourront nager de 13 h à 14 h avant l'arrivée des kayaks

Réaménagement paysager des entrées de ville

A la demande des élus, le service espaces verts de la ville s'est donné pour programme chaque année de retravailler les aménagements paysagers par secteur et par rue.

Pour 2011, la priorité a été donnée aux entrées de ville avec une attention particulière pour la rue de Fougères. Descriptif.

Rue de Fougères

Afin d'élargir la vue sur cette entrée de ville et de donner une respiration aux immeubles bordant la rue de Fougères, 16 acacias ont été abattus. Petit plus écologique : leurs troncs vont être séchés et débités en lamelles. Celles-ci serviront ensuite comme support de signalétique dans les parcs liffréens.

Des graminées vont être plantées, courant mars, dans les massifs apportant ainsi une touche de modernité. L'égalisation de la taille des érables et la réalisation de pavages à différents endroits compléteront cet aménagement.

Rue de Rennes

Le long du lotissement de la Guérinais, le service espaces verts va planter des chênes du type quertus petraea « columna », ceux-ci d'une hauteur de 2 mètres se déploieront jusqu'à 6 mètres. L'avantage de cette espèce est qu'elle ne s'étale pas mais pousse en colonne.

Autour de la mairie et de l'église

L'ensemble des massifs vont être recomposés avec la plantation de vivaces et d' arbustes.

Rue de Rennes, pente du parking du centre commercial du vert Galant

Au niveau du feu tricolore, en lien avec le passage piéton, un réaménagement est prévu permettant un accès piétons plus facile aux commerces.

Bornes de stationnement

Comme annoncé dans le liffréen de février les travaux d'installation des bornes de stationnement ont débuté rue de Fougères et rue de Rennes.

Arrêt de bus

Un chantier s'est déroulé courant février, sur l'abribus à proximité du foyer Maurice Ravel. Ces travaux, initiés à la demande du département, vont permettre la mise en place, pour expérimentation, d'un service de transport entre Rennes et Fougères accessible aux usagers en fauteuil roulant. Il s'agit d'un petit véhicule adapté qui assure le service de ligne sur réservation. Les usagers doivent réserver leur voyage auprès de la centrale de mobilité illenoo-services. Cette ligne dessert certains arrêts de la ligne (en fonction de leur accessibilité aux usagers en fauteuil roulant) aux mêmes horaires que les services réguliers ordinaires. Le service est accessible aux usagers handicapés et à leurs accompagnateurs. Le véhicule, un mini-car de 22 sièges, dispose à l'arrière d'une plateforme d'accès pour les usagers en fauteuil roulant.

Renseignement auprès d'illenoo services (0 810 35 10 35) du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, le samedi de 7 h à 12 h.

Dernier grand rendez-vous au suffrage universel avant les élections présidentielles de mai 2012, les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars 2011. Réforme des collectivités territoriales oblige, les futurs conseillers généraux seront élus pour un mandat de trois ans. La loi du 16 décembre 2010 prévoit en effet de remplacer les 6 000 conseillers généraux et conseillers régionaux qui gèrent départements et régions par 3 500 conseillers territoriaux appelés à siéger dans les deux assemblées à compter de 2014.
Cette réforme complexe dont les modalités de mise en œuvre ne sont pas encore décidées fait l'objet encore aujourd'hui de nombreux débats.

Élections cantonales :
20 et 27 mars prochains

Le département d'Ille-et-Vilaine se compose de 53 cantons : 26 sont tenus par des conseillers généraux élus en 2008 et 27, élus en 2004, seront renouvelés les dimanches 20 et 27 mars prochains pour un mandat de trois ans. Au total en Ille-et-Vilaine, ce sont 149 candidats qui se présentent à ces élections 2011 pour mettre en œuvre la stratégie générale de développement du département.

Le canton de Liffré regroupe les cinq communes du Pays de Liffré (La Bouëxière, Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé-près-Liffré et Liffré) auxquelles s'ajoutent Thorigné-Fouillard, Saint-Sulpice la Forêt et Livré-sur-Changeon. Six candidats seront en lice pour représenter le canton.

Le conseil général d'Ille-et-Vilaine en quelques chiffres :
Le conseil général ou département d'Ille et Vilaine c'est :
- un budget 2011 de 929,5 millions d'euros
- 4 000 agents
- 53 conseillers généraux

Les quatre grandes missions du département

La plus importante des missions du département concerne **l'action sociale**. Elle regroupe l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux handicapés, aux personnes âgées, l'insertion sociale et professionnelle, l'aide au logement, la protection judiciaire de la jeunesse, ainsi que la protection sanitaire de la famille et de l'enfance.

Le conseil général est également compétent en matière d'**aménagement de l'espace et d'équipement**, notamment la voirie, les transports scolaires, les ports maritimes de commerce et de pêche, les aérodromes civils, ainsi que l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des cours d'eau, de certains lacs et plans d'eau.

Le département intervient aussi sur la construction, l'**équipement et le fonctionnement des collèges**, la responsabilité des équipements culturels départementaux (bibliothèques centrales de prêt, archives et musées départementaux), ainsi que l'entretien et la restauration du patrimoine classé ou inscrit, n'appartenant pas à l'État ou à ses établissements publics.

Enfin, en plus de sa participation au financement des **aides économiques** aux entreprises, le département peut depuis 2004, mettre en œuvre ses propres régimes d'aides, avec l'accord de la région qui coordonne sur son territoire les actions concernant le développement économique.

Les modalités de vote

Pour voter, il faut être âgé de 18 ans à la veille du scrutin et être de nationalité française. Il faut également être inscrit sur les listes électorales de la commune et justifier de votre identité au moment du vote.

L'ancienne **carte électorale** est valable pour l'ensemble des scrutins jusqu'en 2012, date à laquelle doit avoir lieu une refonte des listes électorales. Pour les nouveaux inscrits sur les listes électorales, la carte électorale est distribuée au plus tard 3 jours avant la date du scrutin. Les cartes qui n'ont pu être distribuées à leur titulaire avant le scrutin étant remises le jour du scrutin au bureau de vote de l'électeur, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le **vote par procuration** permet quant à lui, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger). Le citoyen souhaitant établir une procuration doit se présenter en personne au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail, ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail.

A Liffré :
Dimanches 20 et 27 mars
- Horaires : de 8h à 18h
- Lieux : 5 bureaux de vote répartis au sein de l'Espace Intergénérations
- Liste des bureaux de vote : elle sera affichée à l'entrée de l'Espace Intergénérations. Pour toute question, merci de vous adresser au bureau centralisation n°1.

La ville de Liffré recherche des personnes pour assurer le dépouillement des votes et tenir les bureaux de vote. Si vous souhaitez participer contactez la mairie.
Tél. : 02 99 68 31 45

Saison culturelle

20 mai 2011 : Murray Head à Liffré
UN HOMME DE PASSION MIT À L'HONNEUR

Qui, pour les plus de 40 ans, n'a pas dans l'oreille la voie éraillée de Murray Head et le refrain de "Say it ain't so, Joe" ? Murray Head se produira à Liffré, le 20 mai prochain, et clôturera la saison culturelle 2010-2011. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes. Il est fort à parier que très bientôt il ne restera plus de places disponibles, alors n'hésitez pas à contacter le centre culturel dès maintenant pour prendre vos réservations.

Murray Head :
un artiste aux multiples facettes

Né à Londres en 1946, son père est producteur et réalisateur de documentaires et sa mère, Helen Shingler, actrice. Son enfance détermine très certainement sa carrière puisqu'il signe son premier contrat chez EMI à seulement 17 ans. Dans le même temps Murray Head commence une carrière de comédien et joue dans "The Family Way" de Roy Boulting ou encore dans "Sunday Bloody Sunday" de John Schlesinger en 1971. Il connait le succès avec les comédies musicales dans lesquelles il s'investit : "Hair" et "Jesus Christ Superstar" où il crée le rôle de Judas et dont l'album se vend à plusieurs millions d'exemplaires dans le monde.

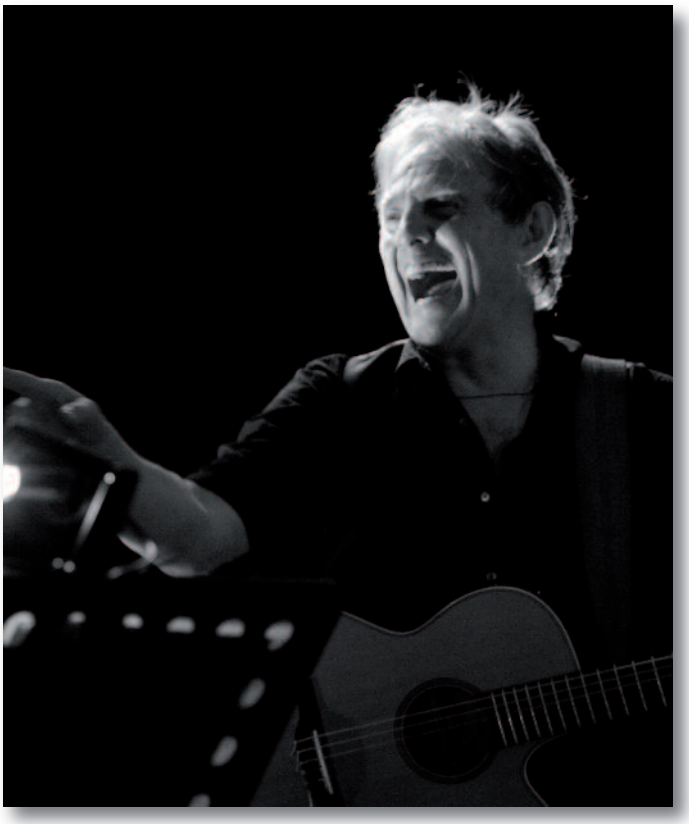

C'est un comédien reconnu lorsqu'en 1975 il enregistre l'album "Say it ain't so, Joe" qui devient un album culte, suivront 4 albums qui confirment son succès en obtenant 6 disques d'or et de platine. En 1985, il interprète le rôle principal dans la comédie musicale "Chess". Murray chante le titre "One Night In Bangkok" qui devient un succès mondial et lui ouvre les portes l'Orchestre Symphonique de Londres pour une tournée Européenne.

Plébiscité par son public avec lequel il entretient une relation complice, en 1994 il travaille sur des morceaux en français (paroles de Luc Plamondon) dont certains resteront longtemps classés premiers au top.

En 2004 il commence le tournage de la nouvelle saison « d'Heartbeat », une série populaire anglaise diffusée sur ITV. Fin 2006 il tourne aussi dans la série culte "Judge John Deed" pour la BBC. En mars 2007 "Tête à Tête" sort en France et en 2008, il produit l'album "Rien n'est écrit". Actuellement il partage son temps entre les tournages et la scène.

Entre cinéma, télévision et musique, Murray Head suit un parcours d'exception. Ses ballades nous accompagnent depuis plus de 30 ans. Artiste dans l'âme, dans son jeu et dans ses musiques il a su garder la force, l'émotion et la sincérité qui le caractérisent.

En concert le vendredi 20 mai à 21h
Réservations ouvertes : centre culturel
Tél. : 02 99 68 58 58 ou centre.culturel@ville-liffre.fr

L'Association « Cité Arts et Patrimoine » de Thorigné-Fouillard organise une présentation et dédicace d'ouvrages, **le vendredi 8 avril de 17h à 20h, au Super U de Liffré.** Passionné d'histoire ou simplement curieux, vous souhaitez en savoir plus sur la richesse du passé de votre commune et de ses environs, ce livre et ces deux cahiers sont à découvrir sans tarder !
En vente sur place (de 5 à 15 €).

Dédicace à la librairie Lectures Vagabondes **le 12 mars prochain**

« Je suis leur père pour le meilleur et le meilleur. Je n'ai pas envie du pire. Le pire, on l'a déjà vécu, il est derrière nous ».
Un premier roman, plein d'émotions et de tendresse, où nous suivons jour après jour un jeune père et ses deux enfants dans la reconstruction d'une vie à trois. Gaël Brunet viendra dédicacer son livre à la librairie Lectures Vagabondes, le samedi 12 mars 2011, à partir de 14h.

Liffré-Piéla : 33 ans de coopération

Depuis plus de 30 ans, la ville de Liffré accompagne l'association Liffré Tiers-Monde devenue « Liffré-Piéla » dans son action auprès de Piéla, commune du Burkina-Faso. Ce partenariat entre la ville et l'association permet à cette commune de l'Afrique de l'Ouest de développer différentes actions sur son territoire. De la construction de classes, en passant par l'approvisionnement en eau ou encore l'achat de mil ou de médicaments, de nombreuses initiatives sont proposées et initiées par les habitants de Piéla et accompagnées par l'Association Départementale pour le Développement Economique et Social de Piéla.

C'est à l'invitation du président et du secrétaire permanent de l'ADDESP, que le maire, Loïg Chesnais-Girard, et l'adjointe aux Solidarités, Danièle Gueguen, se sont rendus à Piéla, du 12 au 18 janvier dernier, accompagnés de Roger Boulanger président et de quelques membres de l'association Liffré-Piéla (voir p12).
Il s'agissait de la première visite d'élus liffréens à Piéla depuis l'engagement de la commune auprès de l'Association qui œuvre depuis plus de 30 ans dans cette région particulièrement défavorisée du Burkina Faso.

Accueil par Mme la maire de Piéla et son personnel

L'accueil reçu par la délégation à son arrivée fut extraordinaire. Plus de 2000 personnes (photo 1) attendaient les représentants de la ville de Liffré et de l'association Liffré-Piéla et les ont accompagnés sur les derniers kilomètres, montrant ainsi la reconnaissance des habitants et des autorités territoriales. Les élus ont été impressionnés par l'ampleur du travail effectué depuis des années par l'association Liffré-Piéla, partenaire reconnu et apprécié par les autorités de Piéla (mairie, ADDESP etc…), mais aussi par la rigueur du suivi de l'utilisation des fonds. Durant ce séjour, le président, Roger Boulanger a beaucoup insisté sur le fait que le développement de Piéla était avant tout l'affaire de ses habitants et que l'association ne faisait qu'accompagner leurs projets.

Piéla
Burkina Faso – Afrique de l'Ouest

Le **Burkina Faso** est un pays de l'Afrique de l'Ouest enclavé entre Mali, Niger, Bénin, Togo, Ghana et Côtes d'Ivoire. Anciennement « Haute-Volta », il est devenu Burkina Faso en 1984 « Pays des Hommes Intègres ».

Superficie : 274 200 km²
Population : 15 millions d'habitants
Avec un revenu annuel par habitant d'environ 300 euros, le Burkina est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'agriculture est encore sa principale ressource : elle occupe 86% de la population, 40% du PIB.

Piéla, 7000 habitants, est le village principal de la commune mais aussi le chef lieu du département de Piéla dans la province de la Gnagna. La totalité de la commune compte environ 55 000 habitants et 37 villages. Piéla se situe à 240 Km au nord-est de Ouagadougou capitale du Burkina Faso, mais à 5h de route puisque seulement la moitié de la distance entre Ouagadougou et Piéla est goudronnée.

La population de la région de Piéla est composée essentiellement de Gourmantchés, de Mossis et de Peulhs. Elle vit principalement de l'agriculture (cultures vivrières comme le mil, le sorgho et quelques cultures maraîchères) et d'élevage avec quelques secteurs d'activité secondaire comme le commerce et l'artisanat. La langue la plus parlée est le Gourmantchema. Piéla se situe dans la zone sahélienne caractérisée par une longue saison sèche de 8 mois et une saison de pluie de 4 mois, avec des pluies violentes qui entraînent ruissellement, évaporation et infiltration asséchant le sol très rapidement.

Seul le village de Piéla a l'électricité depuis quelques mois, aucun des autres villages n'est encore raccordé à l'électricité. Depuis 2006, l'Etat a créé les communes et déconcentré certaines compétences à un maire élu à la tête d'un conseil municipal qui, à Piéla, comprend 111 membres dont 11 femmes.

Gérer et coordonner

les actions de développement : l'Association Départementale pour le Développement Economique et Social de Piéla

Cette association burkinabaise a été créée en 1991, elle est reconnue officiellement par le ministère de l'Administration Territoriale du Burkina-Faso. Elle a pour objet de coordonner les actions financées par les différents partenaires dont Liffré- Piéla. Elle assure le suivi et la mise en place de ces actions dans les 37 villages du département de Piéla. L'association privilégie les domaines d'intervention suivants :

- L'éducation,
- L'hydraulique (forage, alimentation en eau potable etc..)
- Le micro-crédit
- L'accompagnement des agriculteurs

L'ADDESP est composée de personnes physiques et de personnes morales qui versent une cotisation annuelle. Elle est dirigée par un bureau de 9 membres et réunit une fois par an une assemblée générale qui vote le rapport d'activités et le rapport d'orientations. L'assemblée générale définit les priorités d'action pour l'année à venir. Ces priorités sont ensuite transmises aux organismes partenaires de l'ADDESP (dont Liffré-Piéla qui intervient sur une ou plusieurs de ces actions).

2

3

4

Salutations au chef du village

Les actions financées

par Liffré-Piéla au sein de l'ADDESP

5

Au niveau des écoles

Près de 9 000 enfants sont scolarisés dans le département de Piéla soit un taux de scolarisation d'environ 40% (52% chez les filles). La moyenne des élèves par classe est de 70. Si beaucoup d'écoles ont été construites ces dernières années, il y a encore beaucoup à faire. A Piéla même, 268 enfants sortant de l'école primaire n'ont pu être admis en 6ème faute de classes.

L'action de Liffré-Piéla en faveur des écoles a commencé dès 1983 avec la construction de 2 classes à Piéla et du bureau du directeur de l'école A, la construction de classes à DABESMA, DIABATOU, et KOUTOURI et équipements scolaires (tables), la construction de classes au CEG public de Piéla puis au lycée public (photos 4 et 5) et équipement de ces classes, la construction de logements d'instituteurs à DABESMA, à NYMSOANGUIN, à DOYANA, la mise en place de panneaux solaires à l'école A de Piéla.

Au niveau de l'approvisionnement en eau

L'accès à l'eau potable est un des problèmes majeur de cette région, les femmes font parfois plusieurs kilomètres à pied pour chercher de l'eau. Les forages sont donc une priorité de l'ADDESP. De même, pour maintenir une activité agricole, les réserves d'eau sont indispensables. Malheureusement, le barrage de Piéla a cédé suite à de violentes pluies et il n'y a plus de retenue d'eau suffisante à proximité de Piéla.

Dans ce domaine, Liffré-Piéla a financé des forages (photos 2 et 3) avec pompes dans différents hameaux de Piéla et la réparation des barrages de KOUTOURI, PIELA et DABESMA.

Et puis :

- Achat de mil dans des périodes de famine
- Achat de médicaments, formation d'auxiliaires de puériculture
- Construction de latrines publiques
- Aide aux femmes pour leur projet de farines enrichies pour nourrissons.

Les objectifs de Liffré- Piéla pour l'avenir

A la suite du voyage de janvier dernier, l'association Liffré-Piéla s'engage dans 7 actions définies sur place avec l'ADDESP, pour un montant total de 31 000 euros, à savoir :

- Achever les trois dernières classes (auvent) au Lycée Public de Piéla
- Continuer le soutien à la Maison des femmes
- Terminer le forage de Toloungo

Compléter l'équipement des écoles A de PIELA et TOLOUNGOU

- Construire un nouveau logement pour des enseignants
- Aménager la Maison des hôtes à l'ADDESP

Ces actions seront financées d'une part par les cotisations des adhérents de l'association Liffré-Piéla (10€ minimum, reçu fiscal à partir de 20€), par la subvention de la ville de Liffré et d'autre part par différentes opérations menées par l'association. Par ailleurs, La commune renforcera l'accompagnement de l'Association « Liffré-Piéla » et veut inscrire cet accompagnement dans la durée. Elle s'est engagée à rechercher les partenaires susceptibles de participer à la reconstruction du barrage de Piéla. Le conseil municipal sera sollicité prochainement pour officialiser la coopération décentralisée entre la commune de Piéla et la commune de Liffré.

Association Liffré-Piéla :

3 questions à Roger Boulanger, président

Le président de Liffré-Piéla, la maire de Piéla, le maire de Liffré et le secrétaire général de l'ADDESP.

Quels sont l'origine et le but de l'Association ?

Créée en 1978 à l'initiative d'une petite équipe constituée autour de Marie Claire QUILY, l'Association « Liffré-Tiers-Monde » a choisi d'apporter son soutien à Piéla sur les conseils d'une religieuse de Rillé, Sœur Alphonse, qui venait de séjourner plusieurs années dans ce village du Burkina-Faso. En 2008, Liffré-Tiers-Monde est devenue « Liffré-Piéla (Burkina-Faso) ».

Les ressources assez limitées de l'association pendant les premières années étaient surtout consacrées à l'achat de mil pour lutter contre la famine et à l'aide au dispensaire.

L'augmentation progressive et régulière du nombre d'adhérents (140 en 2010), la subvention municipale annuelle, équivalente chaque année à 1/1000ème du budget de fonctionnement de la ville de Liffré, soit environ 30% des ressources de l'association et surtout les différentes opérations et manifestations organisées grâce aux bénévoles permettent le financement de projets de plus en plus importants : réparation de barrages, construction des écoles primaires publiques, du collège et lycée publics de Piéla, de logements d'enseignants, achat de mobiliers scolaires, réalisation de forages (9 depuis 2000), aide au groupement des femmes pour la fabrication de farines enrichies, stockage de sacs de mil en cas de famine….

L'association s'est-elle fixée des règles dans l'aide apportée à Piéla ?

- Accompagner l'économie d'existence voire de subsistance,
- Rendre transparente la situation financière (A.G annuelle, voir site « Liffré-Piéla »…)
- Financer des projets concrets et vérifiables par un partenariat solidaire…
- Veiller à ce que ces projets soient utiles aux villageois, sans distinction d'ethnies ou de religion.
- Se rendre à Piéla, tous les 3 ans, (chacun payant personnellement tous ses frais de séjour et de voyage), pour entretenir de bonnes relations, pour consolider nos liens de coopération, pour visiter les réalisations financées par l'association.

Avec quels partenaires travaillez-vous sur place ?

La présence et le soutien des Religieuses de Rille ont été très utiles pendant de longues années, notamment en qualité de relais auprès des habitants et ont permis de mieux cerner leurs besoins.

Depuis une dizaine d'années, l'ADDESP (Association Départementale pour le Développement Economique et Social de Piéla) est devenue notre interlocuteur privilégié. Elle nous soumet ses projets à financer que nous choisissons en concertation.

Afin de financer les projets de développement à Piéla pour cette année 2011, l'association Liffré-Piéla propose des actions tout au long de l'année, notez les dans vos agendas.

Samedi 2 avril à partir de 18h :
Bol de riz à L'Espace Intergénérations – tarif 5€

Dimanche 6 novembre de 10h à 18h :
Journée « Liffré-Piéla » au centre culturel, au programme :
vente de végétaux, de jouets, livres, objets artisanaux africains, crêpes et buvettes…

Pour contacter l'association Liffré-Piéla :
Roger Boulanger : Tél. 02 99 68 59 71
ou Jean-Luc Chauvel : Tél. 02 99 68 45 58.
Toute l'information sur www.ville-liffre.fr onglet citoyenneté rubrique ville de Liffre/jumelages ou sur www.liffre-piela.fr

Ecole Jacques Prévert

Les élèves de la CLIS visite l'écomusée de la Bintinais

En janvier, on est allé à l'écomusée de Rennes, à la Bintinais. Avec Séverine, de l'écomusée, nous sommes allés dans une haie bocagère. Nous avons rapporté des graines, des fruits, des feuilles et des bourgeons. Nous avons apporté notre cueillette dans la salle d'expériences et Séverine nous a appris comment planter une graine pour faire pousser un arbre. De retour dans la classe, on a mis des graines dans de la terre. Aujourd'hui, des lentilles ont poussé, un gland a germé.

Les élèves de la clis de Jacques Prévert

Collège Saint-Michel

La matinée Portes Ouvertes du 29 janvier dernier a rassemblé un grand nombre de visiteurs sous un soleil éclatant. Les futurs élèves ont pu se familiariser avec le lieu, visiter les nouveaux locaux, en particulier les salles spécialisées (technologies, sciences), rencontrer l'ensemble de la communauté éducative et découvrir les enseignements et les opérations péri-éducatives menées toute l'année au sein de l'établissement. Les échanges étaient comme chaque année très conviviaux et les expositions, diaporamas, maquettes... proposés ont beaucoup plu. Pour plus de renseignements, l'équipe se mobilisera à nouveau le 9 avril de 17h à 19h, vous êtes les bienvenus. Petit plus , les élèves de 5e , tout juste rentrés, pourront témoigner de leur séjour montagnard à Arêches-Beaufort tant sur leur progrès à ski que sur leur découverte de la région.

6 séances à la patinoire « le Blizz » POUR LES ÉLÈVES DE CE2

Encadrés par un professeur de la patinoire, les élèves ont pu se familiariser avec la glace et acquérir quelques rudiments du patinage sur glace. Voilà quelques- unes de leurs impressions, maintenant que l'activité est terminée.

A la patinoire j'ai appris à faire : le « petit bonhomme », le freinage, la marche arrière, la cigogne, les croisés, « le citron ».

Ca m'a fait drôle, quand je suis allé pour la première fois sur la glace Elodie(notre professeur de patinage) nous a appris beaucoup de choses, je suis super content d'avoir participé à ces cours de patinage et puis j'ai adoré le trajet en car.

J'ai bien aimé passer sous les cerceaux mais je n'ai pas aimé les croisés.

J'ai appris à patiner en arrière, ce que j'ai trouvé le plus difficile c'est la « cigogne »

J'ai trouvé que la patinoire c'était bien ! Au début j'ai eu du mal mais après ça allait mieux.

J'ai trop aimé, j'aimerais retourner à la patinoire avec ma famille pour leur montrer ce que je sais faire.

On a fait beaucoup de choses, comme la cigogne (patiner sur une jambe) le petit bonhomme (s'accroupir en mettant les mains sur le bouts des patins) les croisés autour d'un cercle de plots, le freinage. A la dernière séance nous avons fait des tests et on a eu un diplôme.

La marche avant c'était plutôt facile, les citrons aussi étaient faciles. J'ai bien aimé tout simplement !

Les élèves de la classe de CE2 de M^me^ Blécon

brèves

Samedi 16 avril :

La SOIRÉE BRETONNE organisée par la FCPE se déroulera à la salle polyvalente du centre culturel de Liffré à partir de 18h. Au programme : spectacle pour les enfants, apéritif, repas galettes et crêpes, tirage de la tombola…
Réservations : les coupons seront distribués après les vacances de février ou à demander par courriel (liffre.fcpe.primaire@gmail.com).

Samedi 2 avril :

Concours de belote organisé par l'association sportive du collège Saint-Michel, à partir de 16h30 au restaurant scolaire du collège (engagement 5€).

Un doublé liffréen
au championnat scolaire d'échecs

La finale par équipe du championnat scolaire départemental du jeu d'échecs s'est tenue le mercredi 26 janvier après-midi dans la salle de restauration du collège St Michel de Liffré.

Sur les 14 équipes engagées, 6 équipes représentaient des établissements du Pays de Liffré et 4 d'entre elles se sont qualifiées en cinq rondes pour la finale académique. Bel exploit !

Classement écoles
1. Ecole Jules Ferry 1 Liffré qualifiée
2. Ecole Charles Tillon La Bouëxière qualifiée
3. Ecole Jules Verne St Etienne-en-Cogles qualifiée…

Classement collèges
1. Collège Martin Luther King 1 Liffré qualifié
2. Collège Martin Luther King 2 Liffré qualifié
3. Collège Assomption Rennes qualifié

Un grand merci aux arbitres, aide-arbitres, organisateurs, encadrants, parents sans oublier les élèves du collège Martin Luther King qui avaient installé la salle le matin même !

Qui sera champion académique en 2011 ? Le niveau sera plus relevé, mais nos équipes sont très motivées : MLK remet son titre en jeu et l'école Jules Ferry de Liffré veut monter sur le podium cette fois-ci !

Cette finale aura lieu le mercredi 23 mars pour la première fois à Liffré **à l'espace Intergénérations**. **N'hésitez pas à venir nombreux soutenir les équipes de Liffré !**

Dernière minute : les tenants du titre, l'équipe 1 de l'école Jules Ferry, ont souhaité remettre à leur directrice Mme Lussot la coupe qu'ils ont reçue le mercredi 26 janvier. L'équipe 2 de l'école Jules Ferry qui a fini cinquième a été repêchée et participera à la finale académique du 23 mars prochain.

Résultats de la compétition des 29 - 30 janvier 2011
salle Pierre de Coubertin Liffré

Championnat individuel départemental à finalité nationale

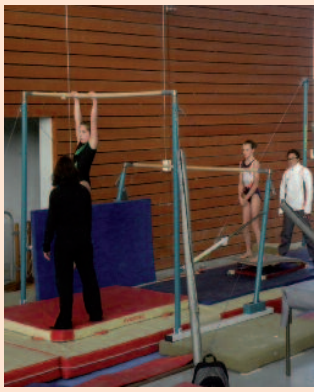

Résultats de club de L'union sportive Liffréenne :

Le samedi 29 :

Catégorie D.I.R Fédérale zone Cadette
Marine Jestin : 2ème

Catégorie D.I.R Fédérale Junior
Sarah Neucin : 2ème

Le dimanche 30 :

Catégorie Critérium D.I.R Benjamine
Anne Debroize : 2ème

Catégorie Critérium D.I.R Cadette
Maëlle Debroize : 1ère
Adèle Bescher: 3ème

Catégorie Critérium D.I.R Minime
Marion Beauvir : 2ème

290 gymnastes du département étaient engagées sur cette compétion. Toutes les gymnastes du club de l'Union Sportive Liffréenne présente sur cette compétition sont sélectionnées pour les championnats individuels régionaux(Bretagne).

Bourse au vêtement de l'association

« Au fil des saisons »
25 et 26 mars au centre culturel

L'association organise une bourse aux vêtements 2 fois l'an pour soutenir des associations à vocation sociale. Des « dons » ont été versés ces dernières années à des associations très différentes : les Restos du Cœur, association Vivre chez soi , Liffré-Piéla … Au fil des saisons espère pouvoir encore longtemps mener ces actions.

Pratique : Dépôt des vêtements : jeudi 24 mars de 16h30 à 18h30 ; vendredi 25 mars de 9h à 12h et de 14h à 16h au centre culturel. Frais de dépôt : 1,5 € + % sur les ventes , une liste de 15 articles maximum (reprise des vêtements lundi 28 mars de 16h30 à 18h30). **Vente :** vendredi 25 mars de 18h30 à22h et samedi 26 mars de 10h à 12h au centre culturel
Renseignements : aufildessaisons-liffre@orange.fr

Halte garderie
« les bouts d'chou » bourse d'été
8 et 9 avril au centre culturel

Vêtements de 0 à 16 ans et matériel de puériculture.

Pratique : Dépôt : vendredi 8 avril de 9h à 11h et de 14h à 17h30 au centre culturel. Frais de dépôt 2€, liste de 20 articles maximum (reprise le lundi 11 avril de 9h à 11h).
Vente : vendredi 8 avril de 20h à 22h et samedi 9 avril de 9h à 13h au centre culturel.
Renseignements : 06 68 42 22 20

Créches du Pays de Liffré

En 2008 et 2009, le Pays de Liffré a établi un diagnostic des besoins en matière d'accueil de la petite enfance sur son territoire. Celui-ci a montré la nécessité de compléter et renforcer l'offre existante afin de faciliter la vie des familles (horaires atypiques, accueil d'urgence), de répondre à des notions de parentalité (garde collective, horaires en lien avec les accueils périscolaires…) et de diversifier les modes d'accueil. C'est avec ces objectifs que le Pays de Liffré a travaillé à la mise en œuvre de crèche et micro-crèches sur 3 communes de son territoire, Liffré, la Bouëxière et Dourdain (Ercé-près-Liffré et Chasné sur Illet suivront en 2014).

L'ouverture de la crèche de Liffré est prévue pour le 22 aout prochain. Elle sera agréée pour accueillir 20 enfants. Elle fonctionnera du lundi au vendredi de 6h15 à 21h15 et le samedi de 7h à 13h. Le personnel d'encadrement sera composé d'une infirmière, d'une éducatrice de jeunes enfants, de trois auxiliaires de puériculture et de trois agents polyvalents.

Les micro-crèches de Dourdain (ouverture prévue fin août) et de la Bouëxière (ouverture début 2012) accueilleront 10 enfants chacune sur une amplitude prévue de 7h à 19h.

Les crèches étant intercommunales, l'affectation des places sera globalisée sur le territoire, sauf avis contraire des familles qui ne souhaiteraient qu'une crèche précise mais verraient, dès lors, leurs chances d'obtention d'une place réduites.

Modalités d'inscription :

Les demandes d'inscription sont ouvertes à toute personne résidant ou travaillant sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Liffré. L'inscription se déroule en trois étapes :

- L'inscription sur la liste d'attente des crèches du Pays de Liffré, à l'aide du formulaire d'inscription téléchargeable sur **www.pays-liffre.fr** ou à retirer en mairie.
- L'attribution des places (programmée début avril prochain)
- L'entrée effective de l'enfant

Tribune de la majorité

Libre expression

Afin de se conformer à la nouvelle interprétation donnée par le Ministère de l'Intérieur de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, **la tribune de la majorité sera désormais supprimée du bulletin municipal.** La majorité municipale ne pouvant être assimilée à un « groupe d'élus » au sens de la réglementation, elle ne peut de ce fait bénéficier d'un droit d'expression spécifique. (Réf : réponse Min. Int. JO Sénat du 02/12/2010)

Tribune de la minorité

L'initiative de transition

Voici un terme qui peut paraître barbare et qui a première vue est difficile à décrypter. Il s'agit simplement, en se projetant dans le futur, de faire participer l'ensemble des citoyens à des groupes de réflexion sur le thème de l'après-pétrole. Dans le cadre de la raréfaction des ressources et du renchérissement des produits dérivés, chacun est invité à apporter des idées pour assurer en douceur une transition vers un nouveau mode de vie. Nous sommes tous concernés en tant que citoyens, parents, automobilistes et utilisateurs de chauffage au fioul. Le contexte international actuel n'est pas fait pour nous rassurer, certains pays producteurs étant le siège de turbulences. Nous proposons de créer un groupe au niveau de la commune. Si vous êtes partants pour participer contactez nous.

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ.

Vos élus « Vivre à Liffré » : Chantal Francannet, Joëlle Moisan, Jean Morvan, Jean-Michel Débains sont disponibles pour vous rencontrer. Ils peuvent être contactés au 02 99 68 34 96 ou par courriel : vivre.aliffre@laposte.net

brèves

LE CINÉMA EN FÊTE

Festif et convivial, le festival "Cinéma 35 en Fête" est un moment de rencontre entre spectateurs cinéphiles et les professionnels du cinéma, au travers d'une compétition de courts métrages. Du 23 au 27 mars prochains, le cinéma Saint-Michel propose six projections variées :

La permission de minuit : mercredi 23 mars à 21h, dimanche 27 mars à 18h.

Le marquis : jeudi 24 et samedi 26 mars, à 21h.

Animaux et cie : samedi 26 mars à 17h, dimanche 27 mars à 15h.

Vendredi 25 mars à 21h, **en avant première** et en présence de l'actrice principale, Anne Azoulay, projection de **Léa**, qui rêve d'une autre vie…

PERMANENCES CONCILIATEUR

Le conciliateur de justice sera présent en mairie les jeudis 17 et 24 mars prochains, ainsi que le jeudi 7 avril, de 14h à 17h.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service accueil de la mairie ou au 02 99 68 31 45.

VIEUX PESTICIDES : EN DÉCHETTERIE !

C'est le printemps, il est temps de faire le ménage ! Désherbants, insecticides, fongicides… tous ces produits sont régulièrement utilisés dans les jardins et stagnent dans de vieux bidons au fond des garages. Les émanations de ces produits dans des locaux souvent mal aérés peuvent avoir un impact pour votre santé. Surtout ne les jetez pas à la poubelle et ne videz pas les résidus dans l'évier ou dans la nature. La meilleure solution est d'apporter tous ces vieux produits en déchetterie.

Plus de renseignements auprès de la Maison de la consommation et de l'environnement
Tél. : 02.99.30.35.50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Un vendeur est passé chez vous et vous a fait signer un contrat. Vous avez le sentiment de vous être fait embobiné et vous vous demandez si vous pouvez revenir en arrière. Oui !

Un vendeur vient chez vous ou sur votre lieu de travail ; vous avez reçu un document vous invitant à une vente dans un lieu non destiné au commerce (salle de fête, hôtel, voyage publicitaire…) ; vous avez été invité par téléphone à retirer un cadeau dans un magasin : dans ces cas, vous avez un délai de 7 jours pour annuler votre commande. Pour cela il faut remplir le formulaire de rétractation, détachable, qui doit obligatoirement figurer au contrat, et l'envoyer à l'adresse de l'entreprise en recommandé avec accusé de réception.

Si vous n'avez pas de contrat, si le vendeur vous a demandé un versement d'argent (arrhes, acompte, chèque, autorisation de prélèvement, etc.), si vous suspectez un abus de faiblesse (pour votre parent par exemple) n'hésitez pas à contacter une association de consommateurs.

Cinéma

- **UNE PURE AFFAIRE**
Samedi 12 mars – 21h
Dimanche 13 mars – 18h

- **YOGI L'OURS**
Dimanche 13 mars –15h

- **LES FEMMES DU 6ÈME ÉTAGE**
Jeudi 17 mars – 21h
Dimanche 20 mars – 18h

- **TRUE GRIT**
Vendredi 18 mars – 21h
Samedi 19 mars – 21h
Dimanche 20 mars – 15h

CINEMA 35 en fête –
du 23 au 27 mars

- **LA PERMISSION DE MINUIT**
Mercredi 23 mars – 21h
Dimanche 27 mars – 18h

- **LE MARQUIS**
(projection numérique)
Jeudi 24 mars – 21h
Samedi 26 mars – 21h

- **LEA**
En avant-première, présence d'Anne Azoulay marraine du cinéma et de Bruno Rolland, réalisateur)
Vendredi 25 mars – 21h

- **ANIMAUX ET CIE**
(projection numérique)
Samedi 26 mars – 17h

- **ANIMAUX ET CIE**
(3D – supplément 1,5€)
Dimanche 27 mars – 15h

- **SANS IDENTITE**
Dimanche 3 avril – 18h

- **AU BISTROT DU COIN**
Vendredi 1er avril – 21h
Samedi 2 avril – 21h
Dimanche 3 avril – 15h

Agenda

- **Du vendredi 11 au dimanche 13 mars**
Tournoi de football en salle
US Liffré
COMPLEXE SPORTIF JULES FERRY

- **Lundi 14 mars**
Concours de Belote
Club de l'Amitié
À partir de 10h
ESPACE INTERGENERATIONS

- **Du vendredi 18 mars au dimanche 20 mars**
Saison culturelle
WEEK END DU RIRE
CENTRE CULTUREL

- **Lundi 21 mars**
Concours de Palets
(Club de l'amitié)
14h
ESPACE INTERGENERATIONS

- **Mardi 22 mars**
Réunion d'information
« La transparence des produits alimentaires ou que trouve t'on réellement dans nos assiettes » - 20h15
CENTRE CULTUREL

- **Mercredi 23 mars**
- Tournoi scolaire d'échecs
À partir de 10h
ESPACE INTERGENERATIONS

- Mercredi culturel
Du gris et puis…
9h et 11h séances pour les 1- 4 ans
15h30 séance pour les 5 – 7 ans
CENTRE CULTUREL

- **Vendredi 26 mars 18h30-22h et samedi 27 mars 10h-12h**
Bourse aux vêtements
« Au fil des saisons »
CENTRE CULTUREL

Liffré, le sport sous toutes ses formes!

1995, la ville de Liffré a été élue « ville la plus sportive de France » par le journal sportif "l'Équipe", organisateur du challenge l'équipe.
2011, Liffré renouvelle sa participation au challenge l'Equipe « ville la plus sportive de France » dans la catégorie moins de 20 000 habitants.
Un dossier de candidature a été adressé au jury le 1er mars dernier et un film de promotion du sport à Liffré a été réalisé. Pour le découvrir : rendez-vous sur www.ville-liffre.fr
N'hésitez pas à appuyer cette candidature en adressant des courriels d'encouragements et de soutien à sports@ville-liffre.fr.

- **Mercredi 30 mars**
Mercredi culturel
« Du sirop dans l'eau » - 3-8 ans
15h30
CENTRE CULTUREL

- **Vendredi 1er avril**
Don du sang
De 10 à 13h et de 15h à 19h
CENTRE CULTUREL

- **Samedi 2 avril**
- Animation Kayak
15h – 17h
PISCINE MUNICIPALE

- Opération *« Bol de Riz »*
Liffré- Piéla
18h
ESPACE INTERGENERATIONS

- **ECOLE DE MUSIQUE**
Festival MUSISCENE
- Vendredi 1er avril
SALLE ANDRÉ BLOT À LA BOUËXIÈRE
20h30
- Samedi 2 avril
« tribute to Police »
CENTRE CULTUREL LIFFRÉ - 20h30

- **Dimanche 3 avril**
Loto
Club de pétanque - 14h
CENTRE CULTUREL

- **Vendredi 8 avril de 20h à 22h et samedi 9 avril de 9h à 13h**
Bourse d'été de la Halte Garderie
CENTRE CULTUREL

Permanences

- Pour prendre rendez-vous avec les élus, vous pouvez contacter *Brigitte Joulaud* ou *Nolwenn Redou* (secrétariat des élus) au 02 99 68 31 45.

Tous les samedis matins (sauf en août), une permanence est tenue par un adjoint. Il vous reçoit avec ou sans rendez-vous.

Numéros utiles

- **Pharmaciens de garde**
Composez le 32 37 (0,34 € la minute depuis un poste fixe).
- **Médecins de garde**
Composez le 15 pour appeler un médecin en dehors des heures de consultation.
N° d'urgence européen 112
- **Pompiers 18**
- **Samu Centre 15**
- **Gendarmerie 17**
- **Enfance maltraitée 119**
- **Violences conjugales**
02 99 54 44 88
(Ille-et-Vilaine) **3919** (national)
- **Centre anti-poison**
02 99 59 22 22
- **Drogue info-service**
0 800 23 13 13
- **Sida Info 0 800 36 66 36**